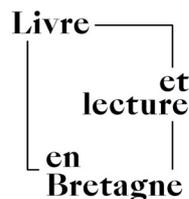


Financé par



Appel à projet - Jeunes en librairie 2021-2022

Présentation

Jeunes en librairie est un programme d'éducation artistique et culturelle en direction des jeunes collégiens et lycéens de toutes filières et qui s'appuie sur des projets portés par des membres de la communauté éducative et des professionnels du livre, en particulier des libraires.

Ce projet régional a pour ambition de sensibiliser les élèves à l'ensemble de la chaîne du livre. Il permet d'accorder aux élèves un crédit à utiliser dans les librairies indépendantes de Bretagne. Jeunes en Librairie présente l'originalité de lier des objectifs pédagogiques et culturels tout en prenant en compte les impératifs économiques propres à ce secteur si particulier du livre.

Déploiement national de Jeunes en librairie

Le programme a été déployé initialement dans les académies de Bordeaux et de Lille, à la fin des années 2000. Il a été progressivement étendu au sein des régions Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France. Il a récemment été mis en place à Mayotte. Au vu des résultats probants obtenus, il était apparu opportun depuis plusieurs années d'envisager son extension géographique. La crise sanitaire et économique a conduit le ministère de la Culture à proposer de le généraliser dans tous les territoires. Jeunes en librairie est intégré au plan de relance 2021-2022 déployé par l'Etat.

Objectifs pédagogiques

- Promouvoir l'accès au livre et la lecture auprès des jeunes prioritairement dans les établissements en zones d'éducation prioritaires ou rurales
- Promouvoir l'accès au livre et la lecture dans des segments éditoriaux diversifiés
- Favoriser l'autonomie et l'esprit critique dans la lecture et le choix des livres
- Transmettre aux jeunes une meilleure connaissance de la chaîne du livre, de sa régulation spécifique (prix fixe du livre, droits d'auteur), de son organisation et du rôle de chacun de ses acteurs
- Familiariser les jeunes aux lieux spécifiques que sont les librairies et leur agencement, pour enfin encourager la fréquentation et l'achat de livres en librairies.

Les actions déployées

La relation avec un libraire est au cœur du projet Jeunes en librairie. Elle prend la forme de deux rencontres :

- Le libraire vient en classe présenter son métier, sa librairie et le rôle du commerce de centre-ville, la chaîne du livre, le prix fixe du livre, l'importance des droits d'auteur, les différences entre les canaux de distribution (librairies, grandes surfaces spécialisées ou non, sites de vente en ligne, etc.), etc.

- Une visite de la librairie partenaire est organisée, au cours de laquelle les élèves achètent leurs livres. Le nombre d'élèves et la taille de la librairie peuvent conduire à réaliser plusieurs visites, par exemple par demi-groupes d'une classe.

Les parties prenantes de l'opération

- Livre et lecture en Bretagne : Coordinateur ou coordinatrice de l'action territoriale et de l'éducation artistique et culturelle
- Direction régionale des affaires culturelles Bretagne : Conseillère livre et lecture et Conseillère Education artistique et culturelle
- Académie de Rennes : Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, Conseillère académique lecture – écriture

Rôles des parties prenantes

Livre et lecture en Bretagne est l'opérateur du projet :

- Suivi des dossiers et des échanges avec les libraires
- Aide à la conception des projets avec les établissements scolaires
- Accompagnement des interventions des libraires
- Planification des rencontres en librairie
- Planification du programme
- Suivi des conventions de partenariats avec les établissements sélectionnés
- Communication sur les actions mises en place dans le cadre du programme
- Financement des actions Jeunes en librairie
- Gestion globale de l'achat des livres
- Suivi administratif et budgétaire du programme
- Bilan et évaluation du programme

La DRAC Bretagne :

- Financement global du programme
- Coordination entre les parties prenantes au programme

L'Académie de Rennes :

- Relais de l'appel à projet auprès des établissements scolaires
- Suivi des dossiers et des échanges avec les établissements scolaires, les enseignants, etc.
- Aide à la conception pédagogique des projets avec les établissements scolaires

Conception des projets

Les projets sont conçus par les enseignants et professeurs documentalistes, en partenariat avec un libraire. Les enseignants et professeurs documentalistes doivent obtenir l'accord formel de la librairie partenaire en vue de déposer leur dossier. Il s'agit donc de binômes entre une ou plusieurs équipes éducatives – chaque équipe étant composée d'un professeur documentaliste et d'un ou plusieurs professeurs pour un groupe d'élèves – d'un établissement scolaire et une ou plusieurs librairies de proximité.

En plus des relations avec le libraire, des échanges avec des acteurs de l'ensemble de la chaîne du livre peuvent être intégrés au projet : le libraire, Livre et lecture en Bretagne peuvent conseiller l'équipe éducative à cet effet. Ils peuvent se matérialiser par des rencontres d'auteurs, d'illustrateurs ou d'autres acteurs de la chaîne du livre, mais également des ateliers d'écriture, d'illustration, de traduction, de correction, la rédaction de coups de cœur ou de conseils de lecture, des productions numériques, des lectures ou des comités de lecture, des mises en place de vitrine, d'exposition de textes ou de photographies, la conception de marque-pages ou d'une couverture de livre, la confection de livres d'art, la mise en situation, etc.

Il est préférable que les projets soient adaptés à la diversité des élèves afin que ces derniers, en particulier en filière professionnelle ou dans des centres de formation d'apprentis, se sentent impliqués.

Etablissements scolaire éligibles

Les enseignants souhaitant porter un projet Jeunes en Librairie peuvent déposer une demande s'ils enseignent dans les établissements scolaires suivants :

- Classes de 4^{ème} et 3^{ème} des collèges publics et privés des départements de Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan
- Lycées publics et privés, généraux, technologiques, professionnels, agricoles des quatre départements de la Région Bretagne
- CFA

Projets sélectionnés

Les projets sont sélectionnés par le comité de pilotage composé de Livre et lecture en Bretagne, la DRAC Bretagne et l'Académie de Rennes. Les projets sélectionnés sont accompagnés financièrement par Livre et lecture en Bretagne.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Qualité pédagogique du projet présenté
- Qualité du partenariat avec la librairie
- Une attention particulière sera portée aux établissements scolaires en zones d'éducation prioritaires
- Une attention particulière sera portée aux projets qui incluent d'autres acteurs de la chaîne du livre
- Le comité de pilotage veillera à ce que les projets retenus permettent une répartition géographique équilibrée entre les départements bretons

Budget et prise en charge

Les projets sélectionnés par le comité de pilotage sont accompagnés financièrement par Livre et lecture en Bretagne, dans la limite de 40 classes (collèges, lycées ou CFA) et au maximum 1.500 élèves.

Livre et lecture en Bretagne finance ainsi :

- L'achat des livres à hauteur de 30€ par élève
- Les interventions d'auteurs en librairie (au tarif charte) et leurs déplacements dans la limite d'une enveloppe contrainte

Restent à la charge des établissements :

- Le déplacement en classe du libraire (repas y compris si besoin)
- Les déplacements des élèves dans la librairie
- Les autres frais liés au projet

L'achat des livres

Une fois connu le libraire partenaire, les professeurs transmettent cette information à Livre et lecture en Bretagne. Une fois le projet validé, les professeurs transmettent au libraire partenaire la liste des élèves inscrits au projet. Les élèves se rendent à la librairie pour acheter le ou les livres de leur choix (hors livres scolaires). Le budget pour chaque élève est de 30€ maximum.

Déroulement du projet

1- Les enseignants prennent contact dès maintenant avec une librairie indépendante proche de l'établissement afin de monter le projet en partenariat avec le libraire.

Retrouvez la liste complète des librairies indépendantes de Bretagne sur le lien suivant :

<https://www.livrelecturebretagne.fr/ric/annuaire/Ficheactivites/search>

Choisissez le Département puis cliquez sur l'onglet Librairie.

Transmettez l'information sur ce partenariat à

- Livre et lecture en Bretagne : jeunesenlibrairie@livrelecturebretagne.fr
- La DAAC Bretagne : Sonia.Bernard-Tosser@ac-rennes.fr

2- Les enseignants inscrivent le projet sur la plateforme ADAGE.

Pour l'enseignement agricole, la demande est déposée auprès de Mme Françoise Du Teilleul : francoise.duteilleul@agriculture.gouv.fr

3- Les enseignants font voter leur projet lors du conseil d'administration de l'établissement, ainsi que l'éventuelle participation financière de ce dernier.

4- A l'automne, le comité de pilotage constitué des parties prenantes de ce dispositif valide la sélection des projets retenus. Puis les établissements retenus reçoivent une convention de partenariat à signer et à retourner à Livre et lecture en Bretagne.

5 - Entre octobre 2021 et mai 2022, mise en place du projet : rencontre avec le libraire et visite de la librairie, autres interventions et rencontres en fonction du projet.

6- Fin de projet : les enseignants doivent retourner à Livre et lecture en Bretagne et à la DAAC leur bilan sur le déroulement de l'opération.

Contacts :

Livre et lecture en Bretagne

Coordinateur ou coordinatrice de Jeunes en librairie en cours de recrutement (prise de poste prévu le 1^{er} septembre 2021)

Contact jusqu'au 1^{er} septembre : Mathieu Ducoudray, Directeur de Livre et lecture en Bretagne

61 bd Villebois-Mareuil – 35000 Rennes

jeunesenlibrairie@livrelecturebretagne.fr

06 81 39 87 60

DAAC Bretagne

Sonia Bernard-Tosser, conseillère Lecture-Ecriture-Oralisation

Rectorat de l'académie de Rennes

92, rue d'Antrain – CS 10503 – 35705 Rennes Cedex 7

sonia.bernard-tosser@ac-rennes.fr

06 34 87 62 91

DRAC Bretagne

Enora Oulc'hen, conseillère pour le livre et la lecture

Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne

6 rue du Chapitre – CS 24405 – 35044 Rennes Cedex

enora.oulchen@culture.gouv.fr

02 99 29 67 88